

Avis adopté

Séance plénière du 24 mai 2023

Quels besoins de gouvernance pour les différents usages de la biomasse ?

Déclaration du groupe CFDT

Dans le débat public, la biomasse est d'abord appréhendée comme source d'énergie primaire, alors qu'elle concerne tout le vivant. La gouvernance de la biomasse embrasse donc également la gouvernance de l'agriculture, dont l'alimentation, mais aussi celle de la captation du carbone.

Cet avis rappelle d'abord l'enjeu de la sobriété. Cette ambition implique d'articuler sobriété et hiérarchisation des priorités assignées aux usages des biomasses. Sur ce point de la hiérarchisation comme sur la nécessité d'assurer une gouvernance démocratique, les préconisations restent très généralistes. Nous partageons la nécessité de renforcer les connaissances et de coordonner les structures, instances et plans à toutes les échelles, qui illustrent la nécessité de réguler les marchés. Dans ce domaine, la dimension de contrôle et d'évaluation, composante essentielle d'une politique publique n'est pas abordée suffisamment, ce qui ouvre des perspectives sur d'autres avis.

Dans son récent rapport sur la biomasse, la Commission de régulation de l'énergie propose justement d'identifier les spécificités et les critères qui permettent de déployer une énergie issue de la biomasse avec un faible impact environnemental tout en préservant la biodiversité et en prenant en compte les activités économiques autant que les usages. Ces critères permettent aussi de mesurer les enjeux en emplois et de compétences, ce que cet avis n'aborde pas, alors qu'il aurait été utile de confronter les positions de nos organisations sur ces points, y compris en commission environnement.

Cet avis est utile, et **nous l'avons voté**, parce qu'il amorce une réflexion à poursuivre sur cette gouvernance dont les strates multiples et complexes n'assurent pas les conditions d'une politique publique efficace et démocratique. Mais il illustre aussi la limite d'un processus d'élaboration d'avis qui privilégie l'expertise au détriment de la confrontation des points de vue et de l'analyse des controverses.